



Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes : Les violences de genre existent aussi dans les zones d'attente

Alerte info, le 25 novembre 2020

Discriminations sexistes, transphobes et racistes dans les pratiques et discours de la police aux frontières, violences gynécologiques, refus d'accès aux soins, mais aussi entraves à l'hygiène intime et mixité hommes-femmes imposée... La liste des violences de genre constatées par l'Anafé dans ces lieux de privation de liberté est longue.

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'Anafé alerte sur les violences récurrentes commises à l'encontre des femmes et personnes transgenres enfermées dans les zones d'attente des ports et aéroports français.

Il est courant que les personnes maintenues en zones d'attente se voient interdire l'accès à leurs bagages. Les femmes se retrouvent donc dans l'impossibilité d'accéder à des protections hygiéniques ou à leur contraception, et ce pendant toute la durée de leur maintien qui peut aller jusqu'à 26 jours.

Les personnes transgenres se voient quant à elles régulièrement confisquer leur traitement hormonal. *« Aucune des personnes transgenres que j'ai rencontrées en zone d'attente n'avait accès à son traitement hormonal. Malgré une apparence féminine, en raison du sexe indiqué sur leur passeport, les femmes transgenres sont parfois maintenues avec les hommes et se sentent souvent mal à l'aise voire menacées »*, témoigne Charlène Cuartero Saez, coordinatrice des missions dans les zones d'attente de l'Anafé.

Le cas des femmes enceintes est révélateur des violations des droits fondamentaux commises par l'administration. Elles sont maintenues en zone d'attente pendant parfois de longues semaines, quel que soit le stade de la grossesse ou les éventuelles complications. Lors de son maintien dans la zone d'attente de Roissy, Jeannice a souffert de douleurs au ventre et de vertiges. Son état devenant insoutenable, elle a été transférée à l'hôpital en pleine nuit 5 jours après son arrivée. La gynécologue lui aurait révélé qu'elle était enceinte de 7 mois. Selon son témoignage, lors de cette consultation, elle était entourée de trois policiers, deux hommes et une femme. Le dialogue ne se faisait qu'entre la gynécologue et les policiers et aucune question ne lui aurait été posée. Elle a par la suite été ramenée en zone d'attente et a été libérée au bout de 11 jours d'enfermement.

Dans son rapport d'observation 2018-2019 [Refuser l'enfermement](#), l'Anafé fournit de nombreux autres témoignages et analyse comment les violences structurelles aux frontières affectent particulièrement les femmes et les minorités de genre.